

Procès de RWAMUCYO à la Cour d'Assises de Paris-VERDICT

Publié le 30 octobre 2024 sur le site d'Ibuka France



Eugène Rwamucyo à Lille en 2009. (Philippe Huguen /AFP)

Le procès à l'encontre de Monsieur Eugène RWAMUCYO s'est achevé **ce mercredi 30 octobre au 22ème jour** du procès par les déclarations de ce dernier :

« Monsieur le Président, Madame et Messieurs de la Cour, Mesdames et Messieurs les jurés, J'ai compris beaucoup de choses au cours de ce procès. Je sais, je n'ai pas toujours été à la hauteur, mais je vous assure, je n'ai jamais ordonné l'achèvement des survivants. Je n'ai jamais laissé tuer des survivants. Sur tous les sites où je me suis trouvé, sur tous les sites où je suis allé, il n'y en avait pas, sauf la jeune fille sur la colline de Taba. Je comprends la souffrance de tous ceux qui cherchent encore les leurs. Mais je ne sais pas les aider. Parce que toutes les fosses où je me suis trouvé, elles sont connues, si j'en connaissais d'autres, je vous le dirais. Je ne sais rien de plus. Je ne peux pas les aider.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

Merci Monsieur le Président, merci Madame et Messieurs de la Cour, merci Mesdames et Messieurs les jurés ».

Le verdict a été rendu à 20h35

Eugène RWAMUCYO est condamné à la peine de 27 années de réclusion criminelle. Il a été acquitté des chefs d'accusation de génocide et de crimes contre l'humanité. Néanmoins, il a été reconnu coupable de complicité de génocide et participation à une entente en vue de la préparation de génocide, ainsi que de complicité de crimes contre l'humanité et participation à une entente en vue de la préparation de ces crimes.

LA FEUILLE DE MOTIVATION EST CI-JOINTE

Par Ella Grappin, Stagiaire Commission Justice Ibuka France

<https://www.ibuka-france.org/proces-de-rwamucyo-a-la-cour-dassises-de-paris-verdict/>